

baptisé par
 asidges de jean
 et d'été
 boursier et
 sous deus de cette
 qui a deobry
 e maillard
 de
 Boulanger
 deus et de
 que fille de
 de d'autre part
 grande et de
 le 16 de juillet
 position les quels
 y certain de cette
 vité ai s'elou leur
 la benediction
 le en vesou le
 albreque pierre
 me a benediction
 poy une marque

m. c. L'annee magique est bapteme par Georges et
 le jour d'aujourd'hui 17 de octobre 1752 apres la publication des bans de luter
 mariage entre Thomas Logeant ^{grainville} mineur de. defunt nicolas et de son
 Ju. Anne. Belle d'une part de cette paroisse et de Anne Angeline ^{dompelle}
 veuve de ~~deus~~ le Boulanger fille de defunt jean et de defunte marie
 de chaut d'autre part de la paroisse de corderville fait au pres de
 grande. celle tant en cette paroisse que celle de corderville par
 les parrains de demeurant par delatels. Parois Le 17. 29 de septembre et le
 10 de octobre sans que si soit trouvez aucunement ou opposition, ainsi
 il nous a paru par la testat de. M. l'ecuyer de corderville Lesquels
 parties ont été finies par M. l'ecuyer de corderville Le 10 de octobre
 de la paroisse de cette paroisse ai selon l'usage et coutume de
 mariage. Et leur ai donne la benediction nuptiale avec les ceremonies
 et d'autres presents qui ont été finies a l'exception de la paille et de la paille
 qui ont été de charges nuptiales Signes qui par eux, un autre
 approuve en interlinea mains et d'ordonner. Parois de Thomas
 deus deus
 Noel le sieur
 Guillaume valentin
 pierre dehoris